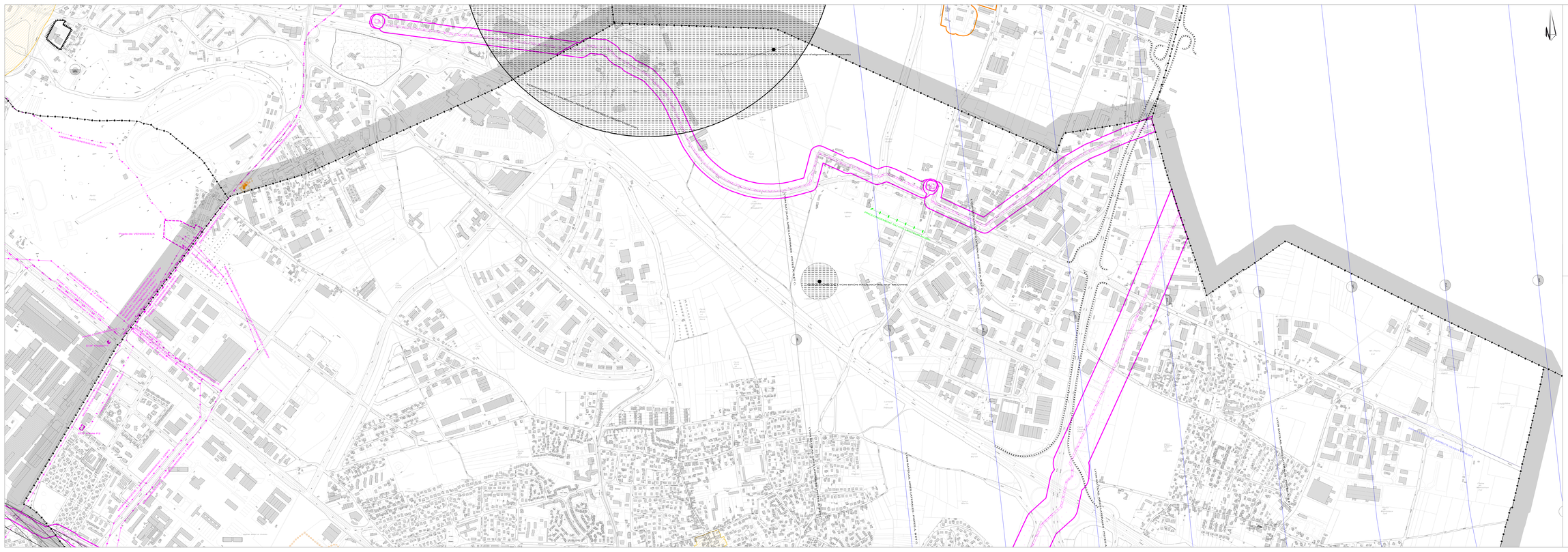

AERODROME DE LYON-BRON TOUR DE CONTROLE (RECEPTION VHF)
AERODROME DE LYON-BRON GLIDE PATH (radiophare d'alignement de descente)
AERODROME DE LYON-BRON RADIOBORNE VHF MEDIANE
PROLONGEMENT DU COLLECTEUR NORD
LYON SATOLAS, AIRES LATERALES : PISTES A, B ET C.
MERMOZ/VENISSIEUX 225KV
CUSSET/VENISSIEUX 63KV
DECINES/VENISSIEUX 225KV
Poste de VENISSIEUX
MIONS/MOUCHE 1-2 225KV
PORT DU TEMPLE/VENISSIEUX 63KV
MERMOZ/VENISSIEUX 2 63KV
BELLE ETOILE/VENISSIEUX 63KV
PORT DU TEMPLE/VENISSIEUX 2 63KV
MERMOZ/VENISSIEUX 2 225KV
PARILLY/VENISSIEUX 1 63KV
PARILLY/VENISSIEUX 2 63KV
PARILLY/VENISSIEUX 1
MIONS/VENISSIEUX 1
MIONS/VENISSIEUX, MIONS/MOUCHE 2/VENISSIEUX 1 225KV
MIONS/MOUCHE 2/VENISSIEUX
MIONS/VENISSIEUX 2 225KV
MIONS/MOUCHE 1, MIONS/VENISSIEUX 2 225KV
MIONS/MOUCHE 2, MIONS/VENISSIEUX 1 225KV
EDF Poste P1
EDF Poste P2
257/01 LYON/LES ABRETS (SAINT PRIEST)
Cimetière Communautaire de Bron
Mas de Rebufer
Petit Parilly
Parilly
Les Perches Sud
Les Luèpes Nord
Champ du Pont
Les Luèpes
La Côte Ouest
Les Luèpes Sud
La Côte Est
La Rage
Bandonnière
Porte Joie et Bandonnier
Les Brigoudes
Quartier Berliet et Environs
Les Brosses
Les Pierres Blanches
La Piste
La Piste Sud
Les Tâches Ouest
Les Tâches Nord
Mi-Plaine Nord
Mi-Plaine Ouest
Les Grizardes et Mauguette
Les Fontaines
Les Grizardes
Laleau Nord
Pélossier
Quartier Village
Guirardière
Petit Bois et Déserte Nord
Petit Bois et Déserte
Laleau
Grande Plaine Ouest
Grande Plaine
Grande Plaine Est
Lortaret et Thibaude
Saint Martin
Le Régnier
Robelly Nord
Robelly
Les Garennes Nord
Petit Champ Dolin
Petit Champ Dolin la Claustre
Villeneuve Nord
Villeneuve
Mi-Plaine Est
Le Capot
Courpillière Ouest
Courpillière
Courpillière Est
Plaine de Manissieux
Plaine de Manissieux Est
Plaine de Manissieux Sud

- A2-Dispositif d'irrigation
- A4-Conservation Eaux
- A5-Canalisations Assainissement
- A5-Canalisations Eau
- A9-Zone Agricole Protégée
- AC1-Monuments historiques classés
- AC1-Monuments historiques inscrits
- AC2-Sites Naturels Classés
- AC2-Sites Naturels Inscrits
- AC4-Patrimoine architectural et urbain
- AR3-Servitude militaire Magasin à poudre 1ère et 2ème zone
- AR3-Servitude militaire Magasin à poudre Polygone d'isolement
- AR5-Ouvrages militaires terrestres
- AS1-Protection des eaux potables Périmètre immédiat
- AS1-Protection des eaux potables Périmètre rapproché
- AS1-Protection des eaux potables Périmètre éloigné
- EL3-Navigation Halage
- EL3-Navigation Marchepied
- EL7-Servitudes d'alignement
- EL11-Interdiction d'accès Voie express
- I1-Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I3-Protection des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I4-Lignes souterraines Electricité
- I4-Lignes aériennes Electricité
- I4-Poste Electricité
- JS1-Installations sportives
- Navigation Points kilométriques
- PM1-Risques naturels PPR
- PM2-Installations classées
- PM2-Installations classées Zones Piézomètres
- PM3-Risques technologiques
- PT1-Transmissions radio-électriques électromagnétiques Centre de réception et zone de garde
- PT1-Transmissions radio-électriques Perturbations électromagnétiques Zone de protection
- PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Centre d'émission ou de réception et Zone primaire
- PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone secondaire
- PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone spéciale
- PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles faisceau
- PT2-Altitudes NGF
- PT3-Lignes téléphone et télégraphe
- T1-Voies ferrées
- T5-Aéronautique Dégagement
- T5-Altitudes NGF
- T8-Aéronautique électromagnétiques Centre de réception et zone de garde
- T8-Aéronautique électromagnétiques Zone de protection
- T8-Altitudes NGF
- T8-Aéronautique Obstacles Centre d'émission ou de réception et zone primaire
- T8-Aéronautique Obstacle Zone secondaire
- T8-Aéronautique Obstacle Zone spéciale
- T8-Aéronautique Obstacles Faisceau
- Commune
- Arrondissement

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT **PLU-H**

DECLINAISON COMMUNE

MISE A JOUR N°9
2024

SAINT-PRIEST NORD

ANNEXE
C.4.1.2 - Servitudes d'utilité publique
Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OFFI_MDL_MJ9_SV-SERVITUDES_P_OFFICIEL_SAINT_PRIEST_NORD 284-161450

MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise